



INDUSTRIE

ÉNERGIE

e-SAF : dépôt de permis de construire imminent pour H4 Marseille-Fos

Le projet de production de carburants de synthèse à base d'hydrogène porté par la joint-venture franco-allemande a fortement sécurisé ses approvisionnements en électricité et en CO2 durant l'été grâce notamment à un partenariat avec EDF et Rhône Décarbonation. La demande de permis de construire devrait être déposée d'ici la fin du mois de septembre.

LAURENCE BOTTERO

C'est l'un des projets d'industrie verte qui avance à bas-bruit. Il faut dire que l'allant pour une réindustrialisation qui tienne compte des enjeux environnementaux a créé une sorte d'appel d'air, mobilisant de nombreuses volontés au rang desquelles se tenait le français H2V désireux, dès 2021, de produire à Fos de l'hydrogène renouvelable.

La même année, l'allemand Hy2Gen, spécialiste du développement des sites de production d'hydrogène vert et de biocarburant, optait pour deux implantations dans le Sud, l'une à Signes, dans le Var, l'autre à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône. Trois ans plus tard, en 2024, les deux entreprises se rejoignent pour créer une joint-venture, baptisée H4 Marseille-Fos, dédiée à la production de carburant de synthèse à base d'hydrogène vert pour l'aviation. Une initiative d'envergure – qui vise la production de 75 000 tonnes de e-SAF d'ici 2032 – officialisée lors de Choose France en

2025.

Sécuriser les approvisionnements

Depuis, H4 Marseille-Fos ne chôme pas. Et avance, un pas après l'autre. En début d'année, la signature des titres d'occupation avec le Grand Port Maritime de Marseille a posé un premier jalon. Deux autres l'ont été durant la période estivale sur le volet approvisionnement en électricité et en CO2.

Il y a d'abord eu le partenariat conclu pour dix ans, mi-juillet, avec EDF pour un contrat d'allocation nucléaire de 150 MW – soit un tiers de la production finale nécessaire – qui sera activé dès la mise en service du site, à horizon 2032. Un accord issu de négociations certes âpres – il a fallu « adapter le contrat à nos besoins et nos contraintes », explique Alexis Martinez – mais qui se sont déroulées dans « un esprit de partenariat » ajoute le CEO de H4 Marseille-Fos, soulignant l'engagement du PDG de l'entreprise publique, Bernard Fontana. D'ailleurs d'autres discussions sont pré-

vues, notamment sur l'approvisionnement en renouvelable – éolien et solaire – qui doit permettre d'atteindre 80% de l'approvisionnement électrique nécessaire au projet. Autre avantage de cet accord de long terme, la vision sur l'évolution des prix qu'il permet, ce qui constitue aussi un élément de réassurance pour « nos clients futurs », poursuit Alexis Martinez.

Juillet a également vu l'officialisation d'un autre accord de partenariat stratégique signé avec Rhône Décarbonation et qui concerne l'approvisionnement en CO₂. Un partenariat conclu après deux années de discussions et qui donne à Rhône Décarbonation le débouché recherché. Pour rappel, ce projet, porté conjointement par le cimentier Vicat, SPSE, un opérateur d'infrastructures énergétiques et Elengy, vise à capter le CO₂ produit par l'industrie installée le long du couloir rhodanien. H4 Marseille Fos sécurise ainsi 50% de l'apport nécessaire en CO₂ biogénique (provenant de matières organiques telles que arbres, déchets agricoles, biomasse, plantes...). D'autres sources d'approvisionnement seront annoncées, promet Alexis Martinez.

Permis puis enquête publique

« Nous avons avancé dans tous les domaines », résume le CEO de H4 Marseille-Fos. Sur la partie technique du projet, l'actualité est le choix du contracteur qui accompagnera la joint-venture dans la phase d'avant-projet détaillé puis, ultérieurement, dans la phase de construction. L'appel d'offres a été lancé et donnera ses résultats fin septembre.

L'entreprise travaille aussi sur le *permitting*, un dépôt de permis de construire étant prévu pour cette fin septembre également. « Un très bon dialogue » s'est engagé avec les services de l'État qui « nous conseille, nous oriente et nous challenge aussi ». L'objectif étant d'obtenir la complétude afin d'entamer dans son prolongement, l'enquête publique.

Or le calendrier est contraint, la période électorale qui approche ne pouvant permettre le lancement d'une telle procédure à n'importe quel moment. Alexis Martinez se dit cependant « confiant ». Et précise l'objectif : « Être capable de valider nos livrables

d'ici la fin de l'année avant d'entrer dans la nouvelle phase d'avant-projet détaillé au premier semestre 2027. Toute l'équipe est mobilisée sur cela ».

Entre-temps, la possible révision de la réglementation européenne ReFuelEU – qui fixe le pourcentage d'utilisation de carburant de synthèse avec un objectif de 6% de SAF dont 1,5% d'e-SAF en 2030 – demeure un point de vigilance pour Alexis Martinez, soucieux que les échéances prévues demeurent. « Si la date de 2030 est retardée, les projets (liés à la production de e-SAF) seront aussi retardés. Il est important d'avoir des étapes et de les soutenir pour que la filière puisse décoller. Il faut que cette règle aboutisse pour que tout le monde avance dans le même sens ».

Élément de souveraineté

H4 Marseille-Fos poursuit, en attendant, ses discussions avec certains acteurs, ses clients finaux, tels les aéroports. C'est le cas avec Nice Côte d'Azur, Lyon Saint-Exupéry et Marseille Provence. Avec les compagnies aériennes, c'est plus délicat car se pose la question du prix. « Les compagnies voient la contrainte arriver mais elles sont inquiètes du prix du e-SAF et veulent être certaines de pouvoir se fournir dès 2030. Et ne pas être défavorisées en termes de compétitivité avec d'autres compagnies qui ne sont pas basées en Europe », fait remarquer Alexis Martinez.

Mais H4 Marseille Fos suscite aussi, depuis ces derniers mois, l'intérêt de la Défense, à l'heure où les questions de souveraineté reviennent sur le devant de la scène. Des contacts ont été établis avec la base d'Istres puis le service de l'énergie opérationnelle du Ministère des Armées, dont le Centre technique est basé à Marseille.

« Il existe un vrai intérêt des militaires. La Défense peut être un promoteur du e-SAF même si elle n'est pas un acheteur direct. Il est important, à court terme, d'avoir une source de fabrication de kérosène qui soit sur nos terres », conclut Alexis Martinez. Pour rappel, H4 Marseille Fos mobilise un investissement de 1,8 milliard d'euros. La décision finale d'investissement est fixée au dernier trimestre 2028. **LT**